

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE MOUDEYRES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES
SÉANCE DU 03 AVRIL 2023
DCM 2023 / 010**

Nombre de membres

- En exercice : 10
- Présents : 6
- Excusés représentés : 1
- Absents : 3
- Votants : 7 Pour : 7
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois du mois d'avril à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

Présents : CELLE Éric CHANAL Fabrice GENTES Laurent
 GIROUD Florence GRAIL Jérôme PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s): DESCAMPS Véronique donne pouvoir à GENTES Laurent

Absents : DALENS Gérard, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

Secrétaire de séance : GRAIL Jérôme

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2023

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes des trois taxes directes locales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de voter pour 2023 le taux d'imposition des trois taxes locales comme suit :

- **26.17 % : taxe foncière sur les propriétés bâties**
- **33,47 % : taxe foncière sur les propriétés non bâties**
- **10,43 % : taxe d'habitation**

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

AR Prefecture

043-214301442-20230403-2023_010-DE
Reçu le 14/04/2023

Le Maire,
Laurent GENTES